

laine industrielle était dû à ce fait que certains industriels américains inondaient notre marché du surplus de leurs produits, à des prix de sacrifice.

Le 30 novembre, le ministre des Douanes, à Ottawa, était prévenu par une note de l'Association et les autorités entreprirent de mettre fin au système appelé "dumping".

—Une copie des résolutions adoptées par l'Association relativement à l'industrie du bois de pulpe fut remise au premier ministre.

Ces résolutions disaient: qu'il était déraisonnable de protéger l'industrie du bois de pulpe au Canada en accordant des primes aux industriels. Comme c'est là une source de travaux qui donneraient de l'emploi aux nationaux, il fallait absolument l'encourager.

Dans les conditions naturelles du pays, le papier et la pulpe devraient être nos plus puissantes industries.

En face de ces raisons, l'on concluait qu'il était du devoir du gouvernement de prohiber l'exportation du bois de pulpe, encourageant ainsi cette principale industrie au Canada quand elle menaçait de passer aux Etats-Unis.

—L'Association a toujours cru sage de se retrancher derrière son mandat au sujet du tarif. Le tarif intermédiaire étant une invitation à tous les autres pays de traiter et faire du commerce avec le Canada, l'Association garda une attitude strictement désintéressée.

Le rapport énumère ensuite ce que l'Association a fait et doit faire dans le but de protéger certaines industries spéciales, notamment celle des lainages.

\* \* \*

M. Louis Simpson, gérant de la Montreal Cotton Co. de Valleyfield, a prononcé un discours très applaudi sur l'industrie du coton et des lainages au Canada.

Il a démontré que cette industrie n'était pas suffisamment protégée contre la concurrence étrangère et il prétend que le tarif devrait être augmenté.

En terminant M. Simpson a remercié l'Hon. J. D. Rolland d'avoir demandé, dans son discours d'hier, une protection plus efficace en faveur de l'industrie du coton et des lainages.

\* \* \*

Visite du port.—L'après-midi, les membres de l'Association des Manufacturiers Canadiens étaient les hôtes de la Commission du Port.

A deux heures et demie des tramways spéciaux les conduisit de l'Hôtel Windsor aux quais de la Compagnie Richelieu, où le vapeur "Montréal" les attendait.

Environ quatre cent excursionnistes montèrent à bord, dont un grand nombre de dames et, un peu avant trois heures,

le palais flottant quittait son quai pour parcourir le port, en faire admirer l'activité et les immenses travaux en cours aux représentants du haut commerce et de l'industrie du Canada.

Arrivé à la hauteur de Boucherville, après le voyage le plus agréable qu'on puisse souhaiter, le "Montréal" fit face arrière et regagna la métropole.

Un lunch magnifique fut servi à bord, aux sons de la musique et les excursionnistes purent admirer la beauté du panorama qui se déroulait sous leurs yeux.

Au retour, le major G. W. Stephens, président de la Commission du Havre, adressa la parole aux hôtes de la Commission, réunis dans l'immense salon du "Montréal". Il fit tout d'abord une description du Saint-Laurent qui recèle sur ses bords, le port le plus éloigné des côtes que la géographie mentionne, celui de Montréal, tout en lui donnant une profondeur suffisamment considérable pour permettre aux navires marchands du plus fort tonnage, de pénétrer jusqu'à lui.

Aujourd'hui, d'après M. Stephens, avec l'outillage moderne, le chenal peut être aisément maintenu à la profondeur exigée par les navires marchands et conséquemment, vu la position exceptionnelle de Montréal, ce port doit devenir forcément le port national canadien.

Tout le transport du commerce de l'Ouest doit donc passer par Montréal et c'est le vœu le plus ardent de la Commission du Havre et de son président en particulier, de voir délaissier par le haut commerce et l'industrie canadiens des moyens de transport qui exigent le passage dans les eaux de la république voisine et l'aboutissement à des ports étrangers, quand Montréal, d'après des rapports certains, offre des taux de transport plus avantageux que n'importe quelle autre ligne, pour les marchandises venant de tous les points du Dominion et spécialement de l'Ouest, en même temps qu'une sécurité absolue comme voie fluviale.

Le président de la Commission offre ses remerciements aux manufacturiers canadiens qui ont fait aux commissaires du port l'honneur de venir en si grand nombre à l'excursion qu'elle avait organisée à leur intention.

L'Honorable Damien Rolland, président de l'Association, remercie le major Stephens et MM. Geoffron et Ballantyne, de l'accueil si cordial qu'ils ont fait à l'Association en lui faisant visiter le port de Montréal, dont l'aspect a changé totalement depuis quelques années, sous une impulsion énergique dictée par la compréhension de l'avenir et du site exceptionnel de la métropole canadienne. Il concourt de plein cœur, ainsi que la grande et puissante Association dont il est le président, aux souhaits que fait le président de la Commission du Port et il

est persuadé qu'ils sont à la veille de se réaliser, c'est-à-dire, que la totalité de la transportation se fera par la voie du Saint-Laurent, sans exception et aura ses assises et son terminus à Montréal. Finalement, l'Honorable D. Rolland rémémora à M. Stephens qu'à quelque vingt ans d'intervalle, son père, J. B. Rolland, alors commissaire du port et celui de M. Stephens, à la même époque, échevin de Montréal, firent ensemble une excursion identique sur le fleuve, alors que le chenal avait 21 pieds de profondeur. Que de changements se sont opérés depuis un temps relativement fort court, ajoutée en terminant, le président de l'Association.

MM. Rowley et Dan Murphy, adressèrent ensuite la parole aux touristes, pendant que le "Montréal" s'appretait à accoster.

Parmi les excursionnistes, on remarquait beaucoup de membres de la Chambre de Commerce et les employés supérieurs de la Commission du Havre.

Descendus à terre, les membres de l'Association des Manufacturiers Canadiens furent invités, quoique le programme de la Convention n'en fit pas mention, à assister en corps à une revue de la brigade des pompiers de Montréal, sur le Champ de Mars.

Sous le commandement du chef Tremblay, les pompiers de Montréal évoluèrent avec une précision et une rapidité qui émerveillèrent les spectateurs étrangers, peu habitués à voir une brigade aussi disciplinée que celle dont Montréal s'enorgueillit à juste titre.

MM. les échevins Sadler, Mercier, Lapointe, O'Connell, David, Lamoureux assistaient à la revue et une foule énorme encombra le Champ de Mars, pour suivre les manœuvres de la brigade.

Amendements. — A six heures, à l'Hôtel Windsor, les membres du comité "des amendements à la loi" se sont réunis à la chambre 139 et l'on a discuté les amendements proposés à la loi de la constitution de l'Association sur les points suivants: admission des membres, officiers, devoirs des officiers, comités, devoirs des comités, comité Britannique, comité avertisseur, nomination et élection des officiers et des comités, succursales de l'Association, sections du commerce, dépenses, cotisations et privilèges.

Le soir, les membres de l'Association ont assisté à une soirée de gala, au théâtre de Sa Majesté, où ils ont entendu le fameux auteur de Wolff Hopper, dans une de ses pièces favorites.

Fin des travaux. — La journée du 17 est la dernière de la convention; elle est réservée à l'audition des derniers rapports et à l'élection des officiers pour le nouvel exercice.

La résolution la plus importante qui fut adoptée est la suivante: